


# Logement social

Des logements sociaux sont implantés sur l'ensemble du territoire communal, du type 2 au type 5, en habitat collectif ou individuel.

Pour faire une demande de logement social. Vous pouvez retirer votre formulaire unique auprès de la Direction de l'urbanisme ou le télécharger sur cette page.

**VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

